




“Let’s be EUROPRO : let’s work in Europe !”


La Section Europro : deux stages à l’étranger !


 **Historique** Depuis 2006 les élèves de la section européenne « anglais » de la section professionnelle peuvent effectuer des stages à l’étranger. Ce dispositif permet d’approfondir les connaissances en anglais et de se préparer à partir travailler à l’étranger.

 **Conditions d’entrée** La section « Europro » est proposée à tous les bacs pros (Métiers de l’Accueil, Métiers du Commerce et de la Vente (A et B), Agora et Organisation des Transports de Marchandises) dès la classe de seconde sur la base du volontariat.

 **Programme et validation des acquis** Le dispositif comprend deux heures supplémentaires par semaine : 1h d’anglais général et 1h d’anglais professionnel réparties sur les trois ans.


- **Seconde** : *révision des fondamentaux et des situations de communication en anglais* - situations de la vie quotidienne - premiers contacts en entreprise. Découverte de l’Histoire et Géographie de l’Union Européenne
- **Première** : Découverte de l’environnement professionnel en anglais - Préparation au **stage à Malte (4 semaines)** cv, lettre de motivation, rapport de stage. Préparation à l’épreuve de l’*Attestation Europro* et au test *Toeic Bridge*.
- **Terminale** : Préparation du **stage en Irlande (4 semaines)**. Rédaction du rapport de stage. Valorisation du parcours Europro : test *Toeic Bridge* et épreuve facultative *Mobilité Pro*. Préparation à l’épreuve spécifique pour la *Mention Européenne*.

 **Le Toeic Bridge** Le lycée Europe est certifié Centre d’Epreuves pour le TOEIC. Ce test de positionnement en anglais professionnel, est reconnu en France et à l’étranger, en particulier dans le monde de l’entreprise. Il permet aux élèves de valoriser leur niveau d’anglais suite aux mobilités européennes successives. Il est financé par le programme Erasmus.

 **Les stages** Les deux stages sont inclus dans le cursus de l’élève et comptent pour l’examen comme toute autre période de stage effectuée en France. Les deux stages sont totalement organisés par les enseignants et principalement financés par l’Europe et le programme Erasmus+.

- **1^{RE} : stage de 4 semaines à MALTE (financement ERAMUS)**. Hébergement en famille d’accueil.
- **Term : stage de 4 semaines en IRLANDE (financement ERASMUS)**. Hébergement en famille d’accueil.

Note : le financement de ces stages est, en principe, accordé chaque année mais ne peut être garanti à l’avance.

 **La Mention Européenne au Bac** Les élèves qui ont suivi le cursus de la Section Européenne peuvent obtenir La Mention Européenne en même temps que leur Bac en se présentant à une épreuve supplémentaire. Il s’agit d’une épreuve spécifique orale en anglais basée en partie sur leur expérience professionnelle à l’étranger. Ils peuvent **également** présenter **L’épreuve facultative Mobilité Pro** qui leur permet de valider leur expérience culturelle à l’étranger.